

Année Internationale des Volontaires 2001

**SEMINAIRE FRANCOPHONE SUR
LE VOLONTARIAT EN AFRIQUE**

Dakar du 29 au 31 Octobre 2001

CAS DU BURKINA FASO

**COMITE NATIONAL AIV – Ouagadougou
E-mail : SECNAIV@netscape.net**

INTRODUCTION

L'ONU a proclamé 2001 Année Internationale des Volontaires (AIV), afin de rendre hommage au travail volontaire à travers le monde et de sensibiliser l'opinion sur l'utilité du volontariat dans la culture de la paix. En faisant cette proclamation, l'ONU a exhorté les populations, les organisations gouvernementales, non gouvernementales et privées à mettre en œuvre des actions pouvant faire de l'AIV un événement bénéfique pour tous.

C'est en réponse à cet appel que plusieurs ONG, associations et organisations de volontaires (ODV), en liaison avec la Direction Générale de Coopération (DGCOOP) ont mis en place à Ouagadougou le 14 décembre 1999 un Comité National AIV chargé de définir un plan d'actions et d'organiser la commémoration de l'AIV au Burkina. Après deux ans de fonctionnement, un bilan d'exécution du mandat du CN AIV s'impose.

Le présent document qui présente ce bilan, va faire le point sur :

- I. Les formes traditionnelles et contemporaines du volontariat au Burkina et leurs contributions dans la lutte contre la pauvreté
- II. Les activités commémoratives de l'AIV et les résultats
- III. Les enseignements, perspectives et recommandations pour l'action volontaire.

Première partie : LES FORMES TRADITIONNELLES ET CONTEMPORAINES DU VOLONTARIAT ET LEURS CONTRIBUTIONS A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU BURKINA

Le Burkina Faso est un pays où il existe une tradition de volontariat au sein de la population, ce que témoigne le chiffre de 4.000 regroupements associatifs déclarés auprès des services de l'Etat, sans compter les groupements informels donc non déclarés dans les villageois ou dans les quartiers.

1.1 Les formes traditionnelles du volontariat et leurs contributions

Au Burkina, le volontariat traditionnel se réalise essentiellement à travers des systèmes d'entraide ou de solidarité communautaire.

Il y a des systèmes d'entraide organisés : c'est le cas des « **Naam** » et des « **Sisoaga** » qui sont des invitations au travail collectif surtout pour la préparation des champs, les semis ou les récoltes.

Il y a aussi des systèmes d'entraide moins organisés ou informels : c'est le cas des **tontines** ou des **entraides de baptême, de mariage, de funérailles ou de construction de maisons**.

Comme on peut le constater, il s'agit exclusivement d'actions bénévoles. Mais leur contexte social et leur finalité sont spécifiques à chaque groupe ethnique.

C'est ainsi que les **Naam** et les **Sisoaga** sont propres à la société mossi où les communautés y font recours surtout dans un but productif. Ces entraides se manifestent lorsque le paysan doit effectuer de grands travaux agricoles ? Elles se pratiquent au sein des groupements de producteurs, entre groupements, au sein des lignages ou entre lignages.

La contribution des Naam et des Sisoaga à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso est indéniable, dans la mesure où ils ont été des acteurs de longue date de la lutte contre la désertification. Ils ont permis aux paysans de s'approprier des méthodes de protection des terres, l'irrigation et la culture de contre saison. Le Nord du Burkina est devenu un important producteur de pommes de terre grâce à ces formes de volontariat traditionnel. Il en est de même dans le reste du plateau mossi où la production de l'haricot vert, du petit pois, de la fraise, du chou et d'autres légumes ont été développées.

Dans la société Dioula, le « **Dembé** » s'exprime dans le cadre familial ou amical mais il revêt d'avantage un caractère informel. Il se manifeste aussi bien sous la forme d'entraide de baptême, de mariage ou de funérailles que sous la forme de tontines. Les femmes sont particulièrement dynamiques dans cette forme d'entraide.

Dans la société gourounsi l'**entraide de construction** est très pratiquée et là aussi les femmes sont les plus actives. Cette entraide intervient par exemple quand il faut construire la case d'une nouvelle mariée. Les femmes du village se mettent ensemble pour apporter les matériaux préparés par les hommes. Ensuite, ce sont elles qui font la finition de la case, le badigeon et la décoration extérieure et intérieure.

Il faut remarquer que tous les systèmes de volontariat ou de bénévolat traditionnel déjà décrits ont une caractéristique commune qui réside dans le fait que chaque participant attend d'obtenir la même assistance des autres quand son tour viendra.

Enfin, il y a aussi le **volontariat communautaire** qui s'apparente à un volontariat professionnalisé. C'est le cas des personnes qui assurent le maintien des services villageois moyennant des allocations modestes versées en nature ou en espèces par le village. Il s'agit **des instituteurs** qui enseignent aux enfants dans les écoles satellites, **des infirmiers et accoucheuses** qui font fonctionner les cases de santé, **des gérants de pharmacies villageoises**, etc. Dans cette catégorie, on peut inclure aussi « **la chefferie** », notamment **les notables ou ministres du chef**. On peut citer aussi les groupes de gouvernance à la base comme par exemple **les comités villageois de gestion des terroirs, les comités de gestion des caisses villageoises ou les groupes de concertation inter-villageois**, etc.

1.2 Les formes contemporaines du volontariat

Le volontariat dit contemporain c'est à dire de type structuré ou professionnalisé s'est développé progressivement au Burkina Faso :

D'abord dans les années 70 avec la grande sécheresse au Sahel, plusieurs **associations et ONG de développement** ont été créées dans le pays tandis que des **associations confessionnelles** sont aussi venues leur prêter main forte afin de combattre la désertification et la pauvreté.

Ensuite, dans les années 80, l'avènement de la Révolution a développé le service civique dans le cadre « **du Service National Populaire** » où les jeunes diplômés devaient servir comme volontaires dans les secteurs sociaux pendant quelques mois avant de s'engager dans un emploi normal.

Depuis 1988, de nouvelles organisations de **la société civile** (syndicats, ligues, clubs de services, etc.) et des collectifs ont vu le jour dans le cadre de la lutte contre l'impunité.

Le foisonnement du mouvement associatif et volontaire se poursuit encore aujourd'hui avec l'avènement des associations du secteur de la lutte contre le VIH/Sida.

On peut relever comme caractéristique principale, du volontariat contemporain au Burkina, qu'il occupe des personnes de même génération ou de même sexe, qui partagent une communauté d'intérêt ou de vision généralement tournée vers le bien-être de la société et qui se mettent ensemble dans des groupes formels pour travailler à cet effet. Ce volontariat s'attaque à de grandes préoccupations du temps moderne (bonne gouvernance et transparence, démocratisation et droits de l'homme, lutte contre les pandémies, préservation de la paix).

Il faudrait noter qu'en accompagnement de cette évolution, le Burkina a accueilli différentes catégories de volontaires expatriés (**AFVP, Peace Corps, VNU, Volontaires Canadiens, Volontaires Italiens, et en 1999 Volontaires japonais**). Outre la participation au renforcement des capacités dans les communautés de base ces volontaires ont pris part à l'organisation du mouvement associatif national. Ils ont aussi formé les populations dans la gestion de l'environnement, l'amélioration des productions et leur commercialisation.

De façon générale, le volontariat contemporain au Burkina est marqué par l'ouverture d'esprit et l'idéalisme de ceux qui s'y engagent. Il est bâti sur le besoin d'établir des rapports et de favoriser la compréhension, tout en contribuant au développement. Il s'agit d'un état d'esprit et d'un comportement par lesquels les individus se sentent responsables et utiles dans la construction d'un lendemain meilleur pour eux-mêmes et pour leurs compatriotes.

Deuxième partie : LES ACTIVITES COMMEMORATIVES DE L'AIV ET LES RESULTATS OBTENUS

C'est la tenue des Journées de Réflexion du CN AIV en octobre 2000 qui a donné le départ aux activités commémoratives de l'AIV. Ces Journées avaient permis d'adopter un plan d'actions et de structurer le CN AIV en désignant des points focaux thématiques et en constituant des groupes de travail.

Après cette étape, le CN AIV a pu établir des contacts avec les autorités nationales, le Système des Nations Unies et le milieu associatif, ce qui a permis de procéder avec succès au lancement de l'AIV le 05 décembre 2000. Ce lancement a eu lieu sous le haut parrainage du Ministre de l'Economie et des Finances en même temps Premier Ministre à l'époque et en présence des chefs d'agences des Nations Unies, des responsables d'ONG, ODV et associations, des représentants d'organismes de coopération étrangère et quelques membres du corps diplomatique.

Les activités ultérieures les plus importantes ont été les suivantes :

- **La publication d'articles dans les journaux en Janvier 2001**

Résultats :

- L'audience de ces articles s'est reflétée dans de nombreux coups de téléphone reçus dans la plupart des ONG et ODV.

- **L'AIV au Fespaco :**

A l'occasion du Festival Panafricain du Cinéma qui a eu lieu à Ouagadougou en février-mars 2001, le CN AIV a installé un stand AIV 2001 dans le hall des expositions à la Maison du Peuple durant dix jours, afin de présenter l'AIV et le CN AIV.

Résultats :

- Le CN AIV a distribué plus de 2000 dépliants et affiches AIV
- Le public surtout les étudiants et les élèves sont venus poser de nombreuses questions (qu'est-ce que le volontariat ? Que font les volontaires ? Comment devient-on volontaire ? Peut-on faire carrière dans le volontariat ? Comment les étudiants peuvent participer au volontariat ? Comment l'AIV va aider les volontaires ? Etc.
- Plusieurs ODV ont signalé par la suite la visite de nombreux jeunes dans leurs bureaux pour en savoir plus.

- **Mise en réseau électronique du CN AIV**

Résultats :

- Une liste de distribution et d'échange d'information est créée dès le début de l'année. Elle a permis de relier 18 membres du CN AIV, 25 ODV et ONG et 15 VNU. Cette liste est complétée au fur et à mesure de l'obtention de nouvelles adresses.
- Pour certains membres VNU-Burkina a créé des boîtes aux lettres sur Hotmail, Yahoo et Caramail en vue de leur faciliter l'entrée dans le réseau

Néanmoins, l'expansion du réseau reste dépendant du sous-équipement informatique caractérisé au Burkina.

- **Les réunions des groupes de travail durant toute l'année**

Résultat :

Elles sont organisées pour préparer les activités. En même temps, elles ont participé à l'échange d'expérience entre les volontaires et à une meilleure connaissance mutuelle.

- **Emission télévisée sur le volontariat animée par l'Association des Anciens VNU en avril 2001**

Résultat :

- Des échos favorables mais un résultat chiffré n'a pas été déterminé.

- **La mobilisation de ressources durant toute l'année**

Cette activité a été moins heureuse car dans un contexte national marquée par la pauvreté et les restrictions budgétaires, il n'a pas été possible de mobiliser des souscriptions financières. Les ODV, ONG et le Gouvernement ont offert seulement des contributions en nature (personnes ressources ou petites fournitures lors des réunions de groupes).

Résultat :

- Seuls le PVNU et DED ont contribué au financement de l'AIV respectivement pour 3.000 USD et 300.000 FCFA
- Une annonce de 200.000 FCFA est faite par l'AFVP.

- **La revue à mi-parcours en juin 2001**

Résultat :

- Elle a permis de réajuster les ambitions du CN AIV en révisant le plan d'action.

- **La préparation d'un atelier national sur le volontariat en juillet-septembre 2001**

Cet atelier était prévu pour octobre 2001. Il devait permettre de réunir le maximum de partenaires du volontariat afin de débattre sur l'avenir du volontariat et son soutien dans le pays. Le CN AIV l'a reporté au premier trimestre 2002 à cause du Séminaire Francophone de Dakar. Cet atelier comportera en même temps une évaluation participative de l'AIV.

Evaluation de l'atteinte des objectifs de l'AIV :

Reconnaissance : Elle ne fait pas de doute car le volontariat et les contributions des volontaires sont reconnus par les plus hautes autorités du Burkina et par les bénéficiaires finaux à la base.

Soutien : Le plaidoyer des partenaires en faveur du volontariat est acquis de même que leur appui en nature. Cependant, la sensibilisation devra se poursuivre pour que ces partenaires, notamment le Gouvernement, à défaut de contribuer au financement du volontariat, participent à la mobilisation de ressources en sa faveur. Dans le même sens, des efforts seront faits vers les entreprises privées et para-étatiques.

Mise en réseau : Il y a une amorce fort encourageante du réseau dans un pays ayant un faible accès aux NTIC. L'action sera poursuivie pour élargir le réseau à un maximum de partenaires et pour en déléguer le suivi à une structure nationale.

Promotion : Désormais, un grand engouement est suscité pour le volontariat, surtout parmi tant parmi les utilisateurs que parmi les demandeurs. Les jeunes et les retraités sont particulièrement intéressés. Il va falloir faire preuve de créativité pour répondre à toute cette disponibilité. C'est pourquoi, le CN AIV envisage de se transformer après l'AIV en Comité National de Promotion du Volontariat. Un tel CNPV aura pour objectif de proposer et d'impulser des dispositifs ou des alternatives pour l'utilisation des potentiels volontaires.

Troisième partie : LES ENSEIGNEMENTS, PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION VOLONTAIRE

3.1 Enseignements tirés

☞ L'idée de faire appuyer l'AIV par le bureau VNU-Burkina et par les fonds POEM a été très pertinente. En effet, sans l'appui du Programme des VNU, des résultats significatifs de l'AIV n'auraient pas été obtenus.

Le revers de la médaille, c'est que pour chaque activité, les regards se tournent vers VNU-Burkina. Certains partenaires dans le CN AIV ont même voulu que le CP VNU écrive leurs exposés ou communication. .

Il est important que VNU-Burkina se désengage progressivement dès que le CN AIV entrera dans sa transition vers un CNPV.

☞ Le Gouvernement et ses démembrés (Ministères, Municipalités, Offices, Régies, etc.) devraient mieux appuyer le secteur du volontariat. Certes des franchises douanières et fiscales sont accordées aux ODV et ONG mais il apparaît de plus en plus nécessaire que le Gouvernement mette en place une stratégie globale pour la facilitation du volontariat dans les années à venir. Ce point pourrait faire l'objet d'examen en vue de son inclusion dans la résolution de l'Assemblée Générale.

☞ Si l'AIV n'avait pas été proclamée, il aurait fallu le faire maintenant mais en la rendant plus thématique et moins vaste en termes d'objectif. Par exemple « Année internationale du Volontariat pour l'accès des pauvres à l'eau potable » ou « Année internationale du Volontariat pour l'électricité dans les villages » etc.

Perspectives

Le nouveau contexte du développement au Burkina Faso favorise la qualité et la disponibilité des compétences locales utilisables dans le cadre de programmes d'assistance volontaire. De jeunes diplômés et des retraités sont également à la recherche d'opportunités pour se rendre utiles dans le volontariat. C'est une évolution qui doit retenir l'attention des partenaires du volontariat. Il faudrait trouver les accompagnements adaptés qui développeraient ces atouts nationaux tout en préservant la coopération nécessaire entre volontaires nationaux et volontaires expatriés et la philosophie de base du volontariat (le don de soi).

Recommandation pour le Secrétaire Général de l'ONU

Le volontariat est source de partage du savoir qui lui-même est un facteur incontournable dans le processus de développement. Sur le plan de la globalisation, le volontariat doit contribuer à une meilleure connaissance entre les peuples, à la création de liens durables entre eux et à la culture de la tolérance.

C'est pourquoi, l'ONU devra œuvrer pour que le volontariat dépasse le stade de simple moyen de coopération technique pour devenir un pacte mondial destiné à générer, stimuler et approfondir les processus de bon voisinage, d'intégration humaine et de construction universelle de la paix.